Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE SALLE DE GYM, UNE TERRASSE COUVERTE ET AMÉNAGEMENT DES COMBLES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : SARL COSTA SALINA

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : HERRAIN ANNE

RCS / SIRET : 508 602 836 00027 | Forme juridique : SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
RUBRIQUE 37	TRAVAUX DE CONSTRUCTION CREANT UNE SHON SUPÉRIEURE À 3000 M² ET INFÉRIEURE À 40000 M² EXTENSION DE 673 M² PORTANT LA SURFACE TOTALE DU PLANCHER À 3325 M²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN, DES ALLÉES, ET DÉPLACEMENT DES ESPÈCES VÉGÉTALES IMPLANTÉES.
CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE COUVERTE DE 69 M² ET D'UNE SALLE DE GYM DE 118 M² BRUTS.
AMÉNAGEMENT DES COMBLE EXISTANTS EN APPARTEMENT POUR LE PERSONNEL.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

LA CREATION DE LA SALLE DE SPORT CORRESPOND À LA DEMANDE LA PLUS FRÉQUENTE DE NOS CLIENTES.

LA COUVERTURE DE LA TERRASSE EN LIEU ET PLACE DE LA STRUCTURE AMOVIBLE EXISTANTE NOUS PERMETTRA D'ACCUEILLIR LES GROUPES DANS DE MEILLEURES CONDITIONS

LES COMBLES DOIVENT PALLIER LE MANQUE DE LOGEMENT ET LES TARIFS ÉLEVÉS POUR LE PERSONNEL PENDANT LA PERIODE ESTIVALE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

LES TRAVAUX D'UNE DURÉE DE 2 ANS, SERONT REALISÉS PENDANT L'HIVER.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

LE NOUVEAU BATIMENT DOIT PERMETTRE LA MISE A DISPOSITION DES CLIENTS DE L'HÔTEL D'UNE SALLE DÉDIÉE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES.

NOS CLIENTS POURONT UTILISER LES APPAREILS DE FITNESS SANS NUISANCES POUR LE RESTE DE L'HOTEL.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

EXAMEN PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT.
PERMIS DE CONSTRUIRE.
ACCESSIBILITE DE PERSONNES HANDICAPÉES.
SECURITE INCENDIE ERP 5ième CATEGORIE
PERFORMANCE ENERGETIQUE,

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

EXAMEN PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SUPERFICIE TOTALE DU PROJET 473 m²	
DONT	
SUPERFICIE BRUTE TERRASSE COUVERTE 69 m²	Long. 11,50 Larg. 6m
SUPERFICIE BRUTE SALLE DE SPORT 118,08 m²	long de 12,98 à 16,54 ml. Larg. 8 ml.
AMENAGEMENT DES COMBLES SURFACE NETTE	286 m²
BRUTE	307 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

HOTEL COSTA SALINA
QUAI PASCAL PAOLI
20137 PORTO VECCHIO

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 9 ° 17 ' 10 " 1 **Lat.** 41 ° 35 ' 18 " 1

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Point d'arrivée : **Long.** __ ° __ ' __ " __ **Lat.** __ ° __ ' __ " __

Communes *traversées* :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? **Oui** [X] **Non** [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? **Oui** [ ] **Non** [X]

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? **Oui** [ ] **Non** [X]

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

LE SOL A L'EMPLACEMENT DE LA SALLE DE SPORT EST OCCUPÉ PAR UN JARDIN ET UNE PELOUSE.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☐ **Non** ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	PORTO VECCHIO
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	LA ZONE NATURA 2000 DE L'EMBOUCHURE DU STABIACIE EST A 800 METRES
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☐ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'EXTENSION DE 473 M² SE DÉCOMPOSE DE LA FAÇON SUIVANTE :

307 M² BRUTS POUR L'AMÉNAGEMENT DES COMBLES D'UN BÂTIMENT EXISTANT SANS IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR.

69 M² BRUT POUR DEMONTER LA COUVERTURE PROVISOIRE (STRUCTURE ALU) DE LA TERRASSE ET LA REMPLACER PAR UNE STRUCTURE PÉRENNE EN BETON.

SEULS 118 M² DE LA SALLE DE SPORT SONT ERIGÉS DANS LE JARDIN. CETTE DERNIERE SERA BÂTIE DANS LE JARDIN AMENAGÉ, LES ESPÈCES VÉGÉTALES QUI AVAIENT ÉTÉ PLANTÉ PAR NOS SOINS SERONT DEPLACÉES. LE SOL EST COMPOSÉ D'UNE MASSE ROCHEUSE COMPACTE SUR LAQUELLE REPOSERONT LES FONDATIONS.

LA DESTINATION DU BATIMENT N'EST PAS DE NATURE A GÉNÉRER DE LA POLLUTION OU DES NUISANCES.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :*** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à PORTO VECCHIO le, 20/12/2013.

Signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignement ci-dessus.
HEMAIO SERGE

géoportail

Hotel Costa Salina

GOLFE DE PORTO VECCHIO

SALLE DE SPORT

TERRASSE COUVERTE

ZNIEFF

Longitude : 9° 17' 12.4" E
Latitude : 41° 35' 17.7" N

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137

CORSE DU SUD

S.A.R.L. COSTA SALINA
QUAI PASCAL PAOLI
20137 PORTO VECCHIO

PERMIS DE CONSTRUIRE

PORTO - VECCHIO OCTOBRE 2013

ARCHIPETRUS
Les Terrasses de Vignola - Bt.C
20137 PORTO-VECCHIO
Tél. 04 95 72 13 90
Fax. 04 95 22 21 56
concept@archipetrus.com
Sarl d'Architecture au capital de 40.500 euros
Ordre national des Architectes N° S 11597
RCS AJACCIO N° 493 923 981 00010

Ajaccio le N° 3404

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR.Adj		
Adj.DIR		
MCR		
SG		
SRET		
SBEP		
SLADC		
SICP		
Sec DIR		
Signale		Délai de réponse
DIR.	DIR Adj.	Adj. Dir

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137
CORSE DU SUD
Lieu-dit *QUAI PASCAL PAOLI*
20137 PORTO VECCHIO
S.A.R.L. COSTA SALINA

Notice prévue au volet paysager

1- Analyse de l'état initial du site et de son environnement

A Situation

Le projet de la S.A.R.L. COSTA SALINA se situe sur la commune de PORTO VECCHIO, lieu dit « Quai Pascal PAOLI » en bordure de la route qui dessert le port de commerce dans un environnement constitué de maisons individuelles et d'immeubles d'habitation.

Le site d'implantation comporte un hôtel de 65 chambres, avec côté ouest, piscine, pool house et terrasses bois.

On accède au site directement depuis la route communale desservant le port de commerce.

Le terrain (parcelle n°85 Section AI) représente une surface de 7305m² et est boisé de pins et d'oliviers ainsi que diverses plantes ornementales.

L'ensemble du terrain est orienté plein-Est et bénéficie dans la partie haute d'une belle échappée visuelle sur un secteur de pratiquement 180° comprenant le golfe de PORTO VECCHIO et les marais salants.

B Effets prévisibles des aménagements projetés

Le projet de la S.A.R.L. COSTA SALINA consiste à créer dans les combles existants de l'hôtel, le logement de la direction ainsi que sur la partie ouest du terrain, une salle de gym , une terrasse couverte et fermée au même niveau que la piscine et le pool house existant.

Le logement de la direction occupera la surface disponible des combles dont la hauteur est supérieure à 1.80 mètre. Cet espace créé ne sera pas accessible au public. Ce changement de destination de surface ne modifiera pas la hauteur ni l'aspect extérieur des façades existantes. Seule la toiture sera pourvue d'ouvrants sous forme de fenêtres de toit dans les ailes sud et nord du bâtiment .

La terrasse accolée au pool house sera couverte avec un toit plat maçonné et fermée par de larges baies vitrées. Elle sera au même niveau de sol fini que le cheminement handicapé existant.

La salle de gym sera implantée en limite de propriété côté nord du terrain et bénéficiera de coulissants de grandes tailles. Son accès se fera par le prolongement de la terrasse bois desservant déjà l'hôtel, le pool house, la piscine et sera également au même niveau de sol fini pour conserver le cheminement existant pour les personnes handicapées.

Ces équipements permettront d'offrir des prestations supplémentaires tout en étant moins tributaires des intempéries et de ce fait de pouvoir étaler un peu plus dans le temps la saison estivale à la clientèle de l'hôtel.

Les matériaux et les couleurs seront les mêmes que ceux déjà utilisés pour rester en harmonie avec le bâti existant.

En conclusion, on ne peut ignorer que ce type de projet contribue à proposer une gamme de prestations de qualité nécessaires pour un hôtel trois étoiles sur la commune de PORTO VECCHIO tout en respectant un cahier des charges de qualité dans un environnement naturel remarquable.

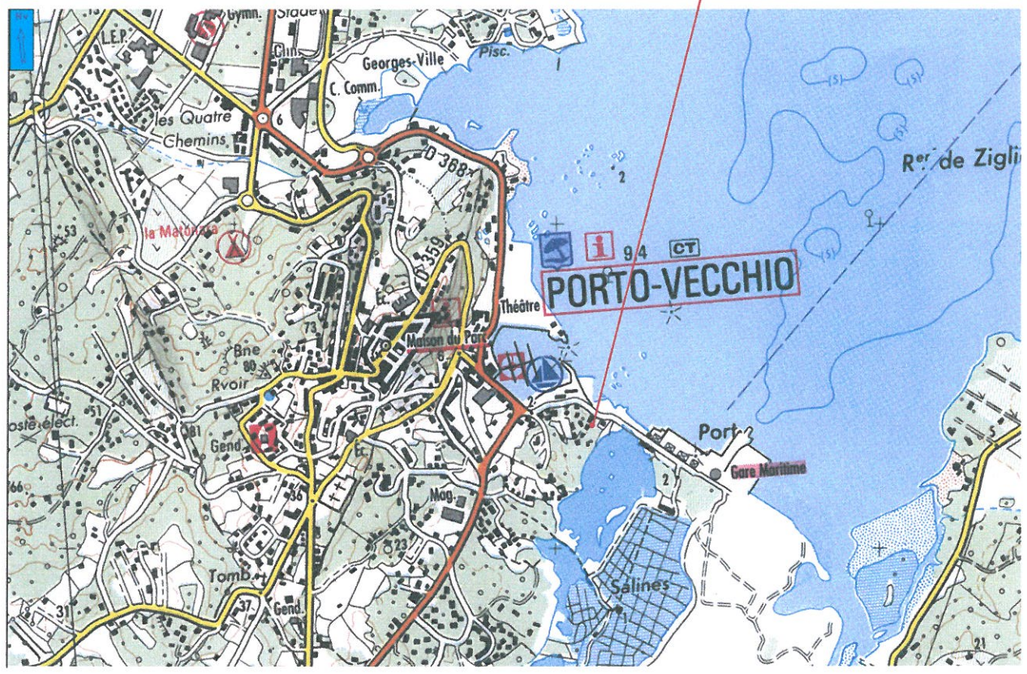

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Département :
CORSE DU SUD

Commune :
PORTO VECCHIO

Section : AI

Échelle d'origine : 1/1000

Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/02/2009
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

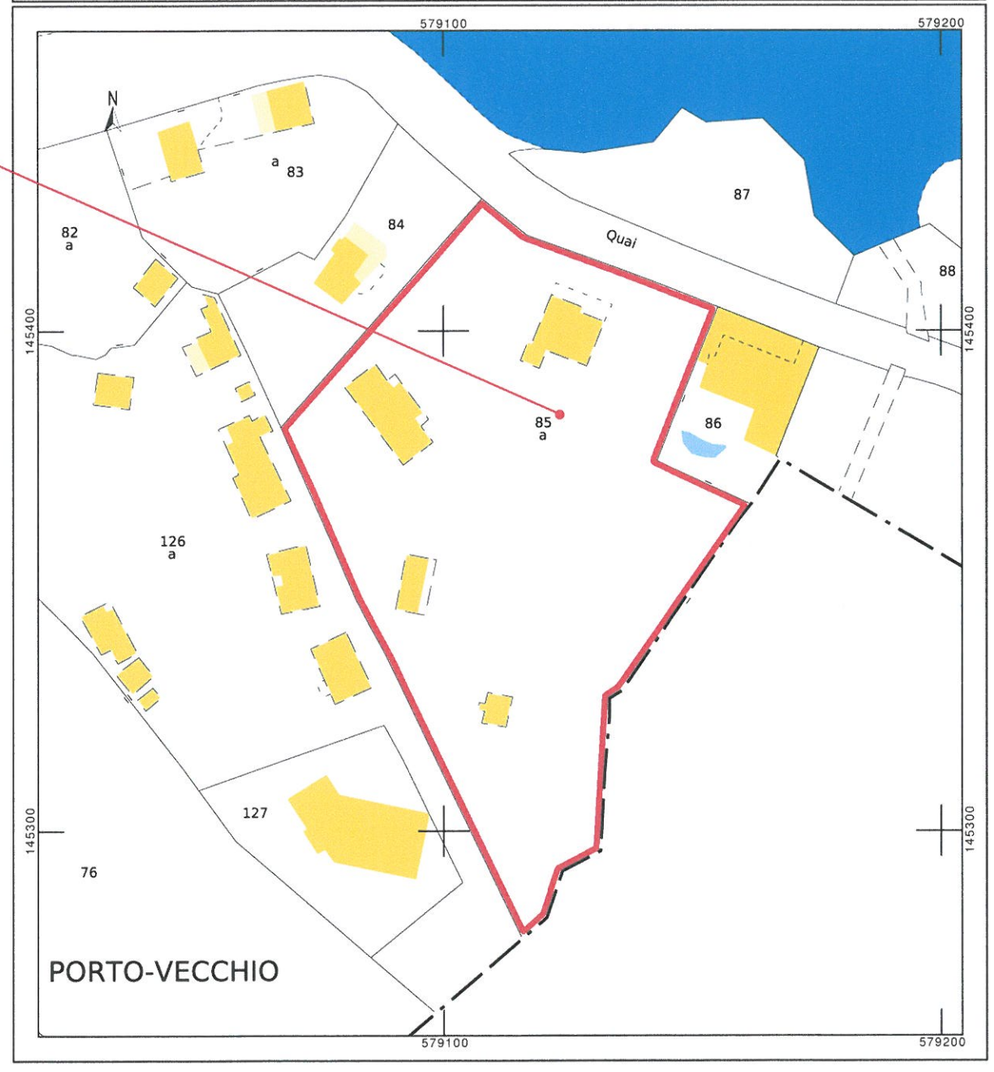

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 1
Ech. 1/25000ème 1/1000ème	SITUATION GEOGRAPHIQUE		Dossier DPC
Maître d'Ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

SALLE DE GYM
A CREER

TERRASSE

CREER

TERRASSE COUVERTE
A CREER

POOL HOUSE
EXISTANT

TERRASSE
EXISTANTE

PISCINE
EXISTANTE

PARKING

PARKING 3 PLACES

VERS PORTO VECCHIO

MER

ENTREE

VERS PORT DE COMMERCE

114.75ML

104.35ML

33.00ML

52.86ML

8.8

13.37

13.67

24.69

5.4

9.18

19.4

6.2.00ML

305.00

304.00

303.00

302.00

301.00

300.00

LEGENDE

Courbe de niveau

Haie vive

Plantes grimpantes

Cheminement Handicapés

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137		**PC 2**
Echelle 1/500ème	**PLAN DE MASSE**	**Dossier DPC**
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA **QUAI PASCAL PAOLI** **20137 PORTO VECCHIO**		**OCTOBRE 2013**
Le Maître d'ouvrage	**L'Architecte**	

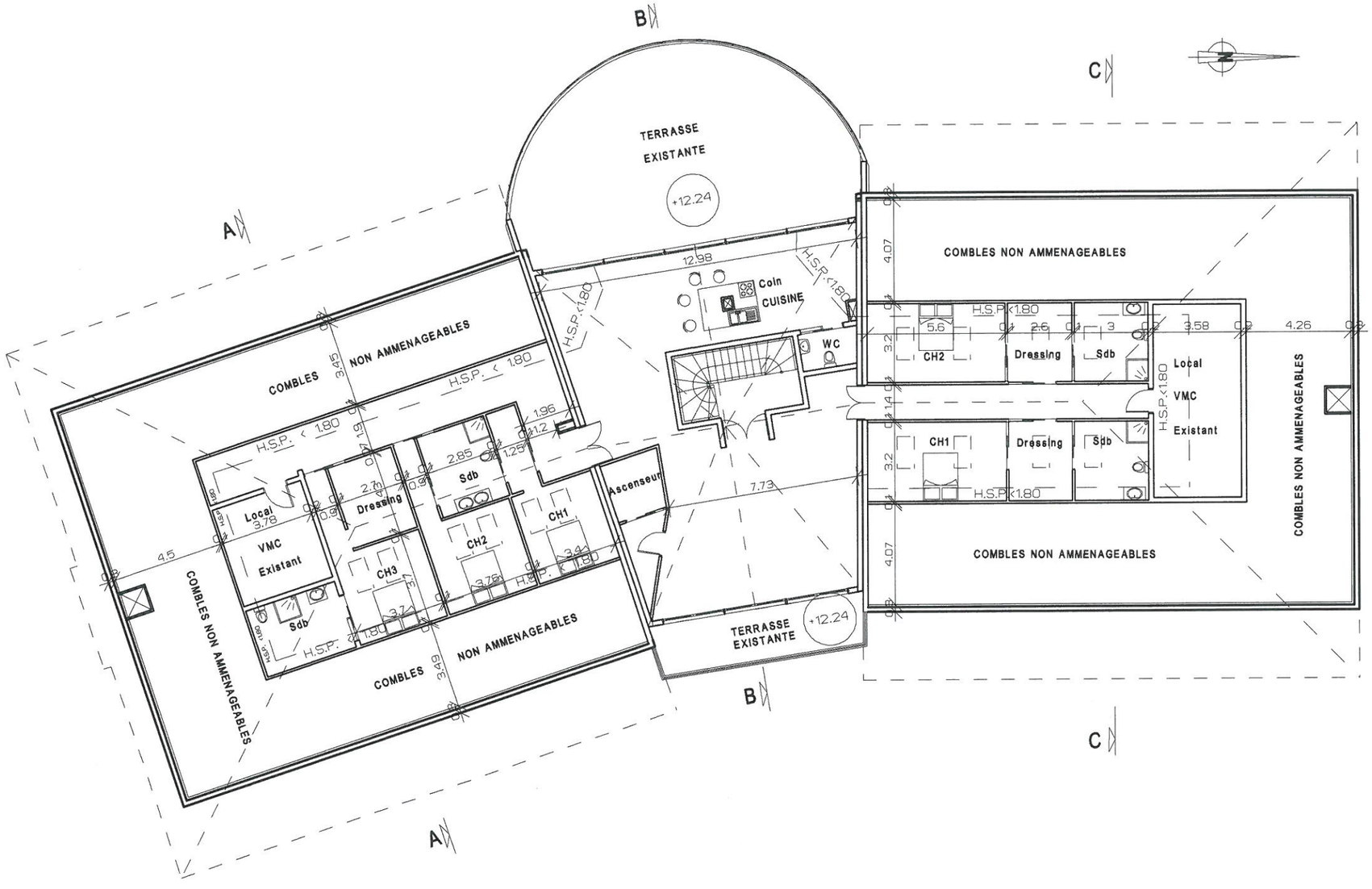

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			
Echelle 1/200ème	VUE EN PLAN COMBLES HOTEL		
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO			Dossier DPC
	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

COUPE AA

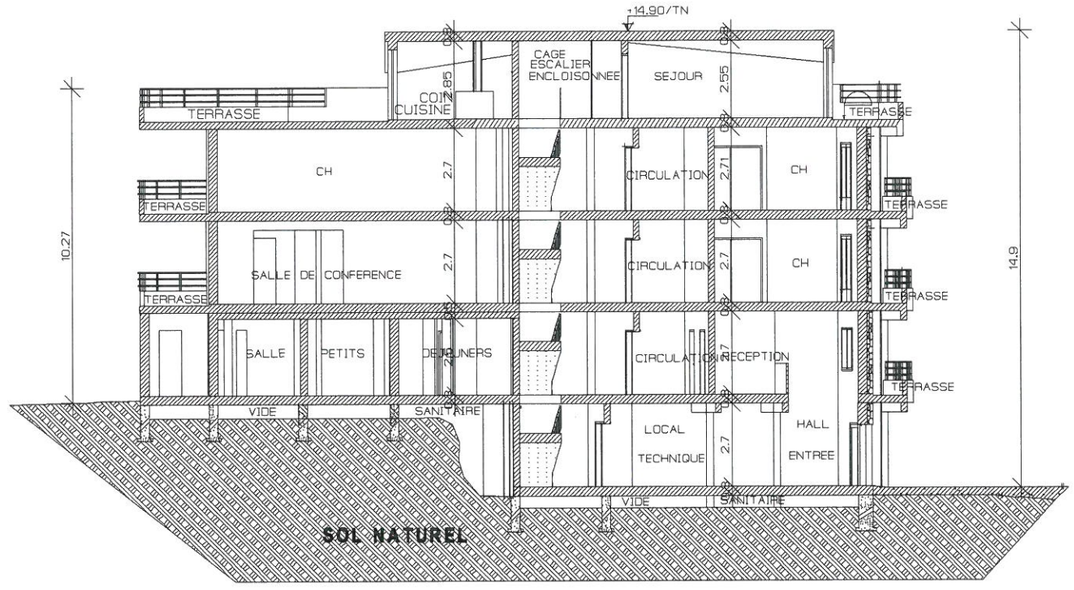

COUPE BB

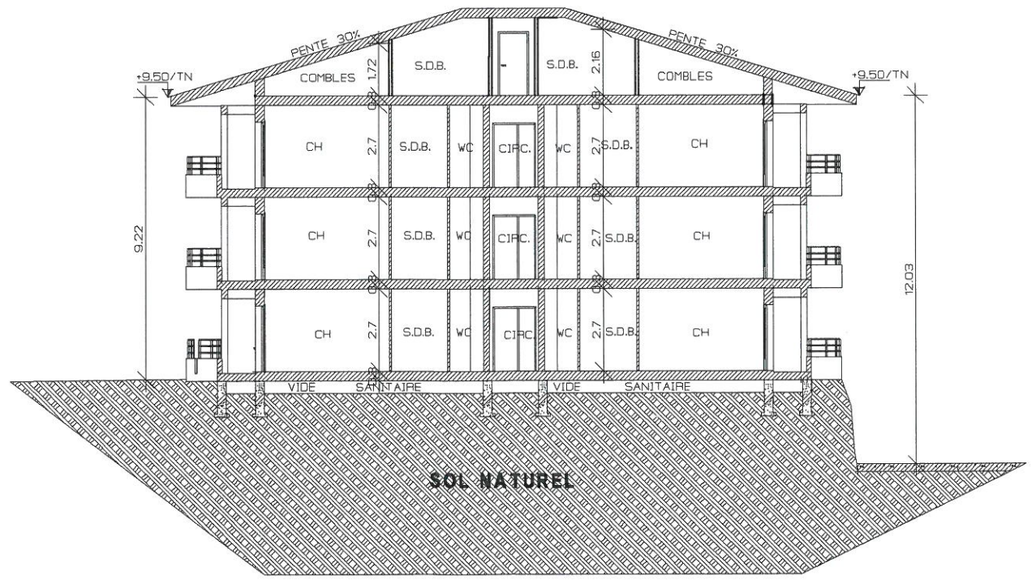

COUPE CC

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 3
Echelle 1/200ème	COUPE COMBLES HOTEL		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO		Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

FACADE EST

FACADE OUEST

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 5
Echelle 1/200ème	FACADES HOTEL		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

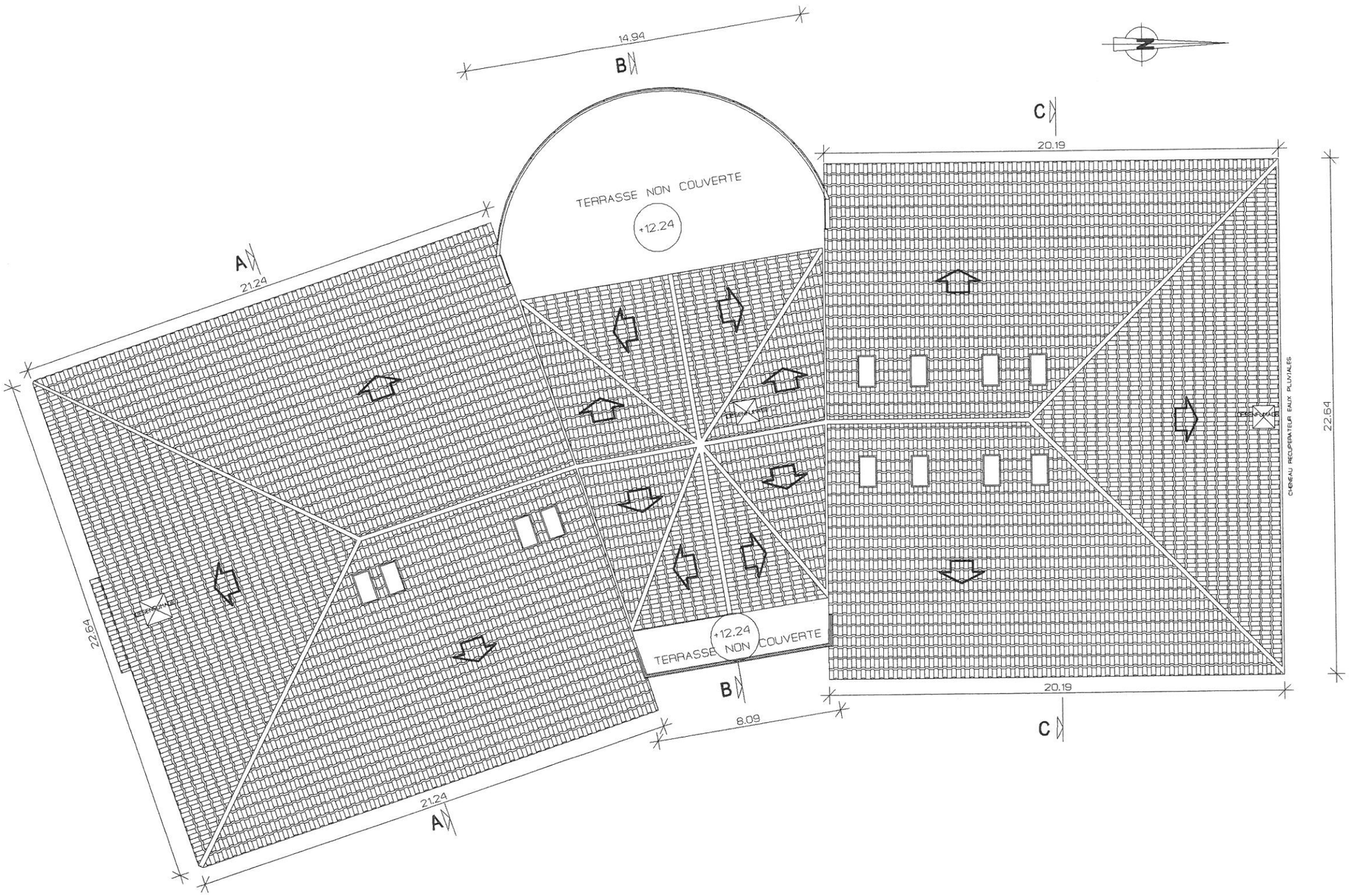

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			**PC 5**
Echelle 1/200ème	**PLAN DE LA TOITURE HOTEL**		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO		Le Maître d'ouvrage	L'Architecte — OCTOBRE 2013

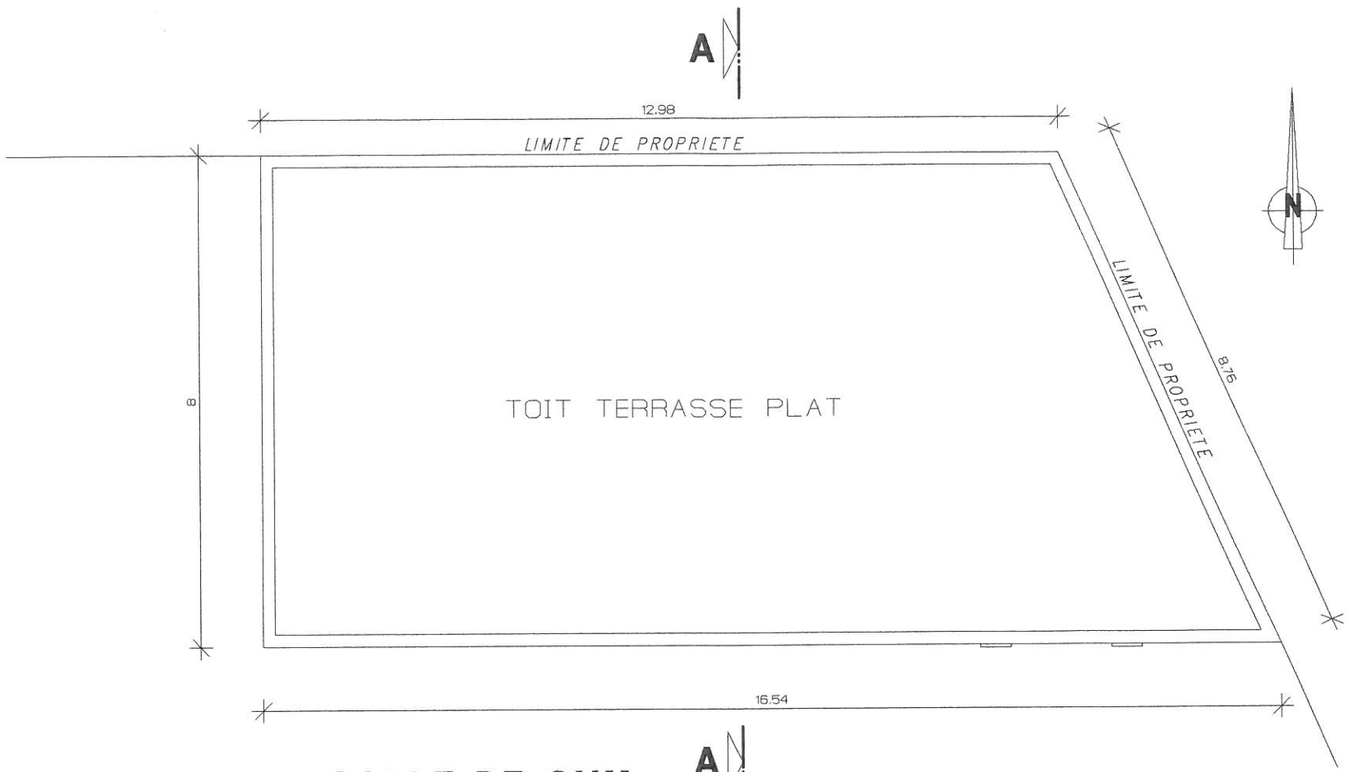

SALLE DE GYM

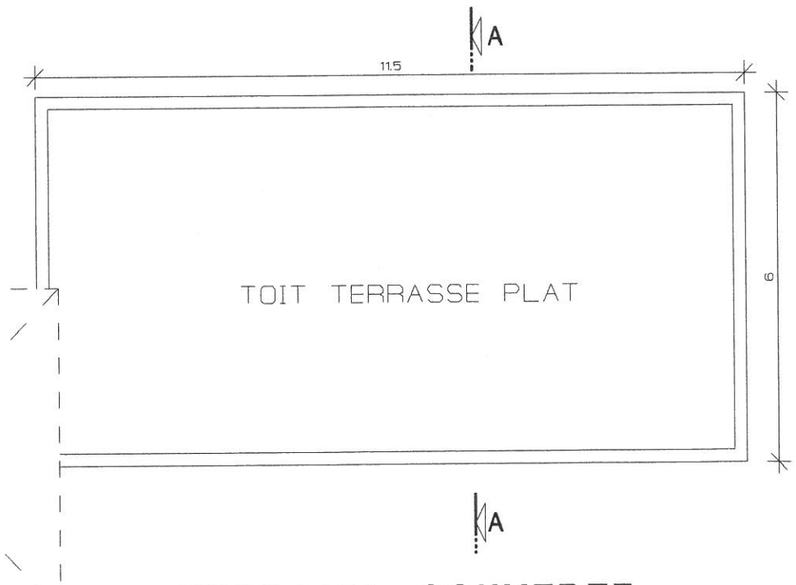

TERRASSE COUVERTE

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			**PC 5**
Echelle 1/100ème	**PLAN DE LA TOITURE SALLE DE GYM & TERRASSE**		**Dossier DPC**
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA **QUAI PASCAL PAOLI** **20137 PORTO VECCHIO**		**Le Maître d'ouvrage**	**L'Architecte**	**OCTOBRE 2013**

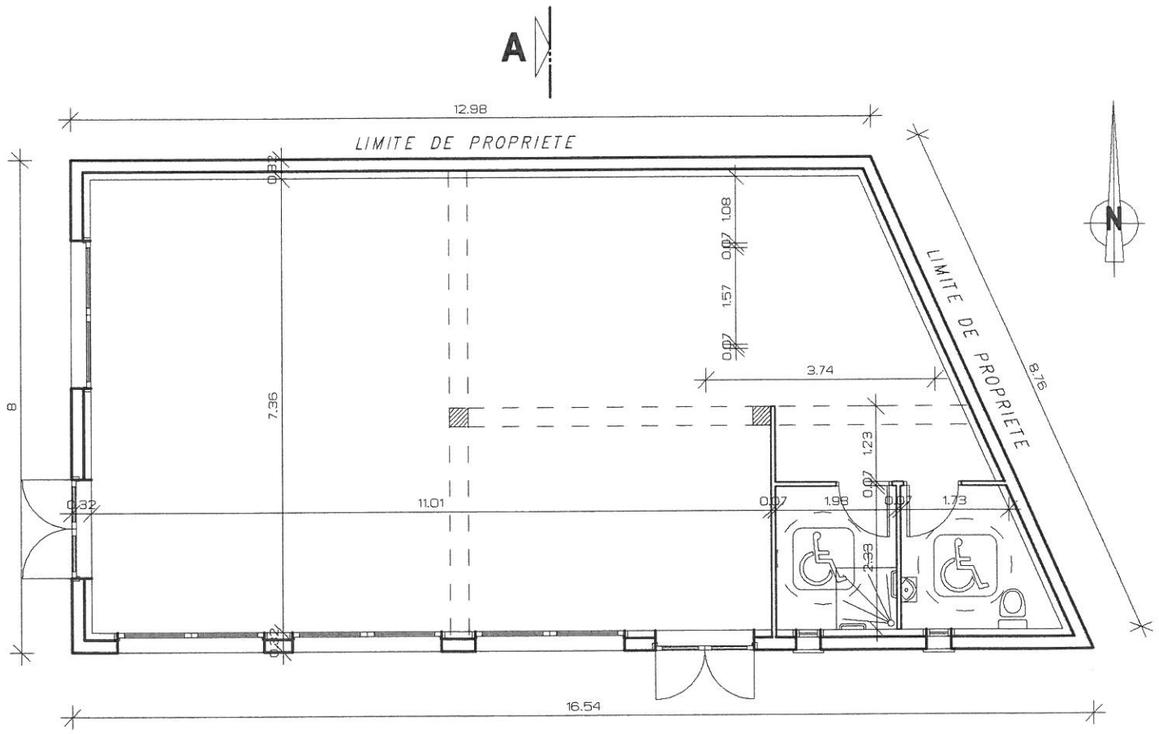

A

VUE EN PLAN

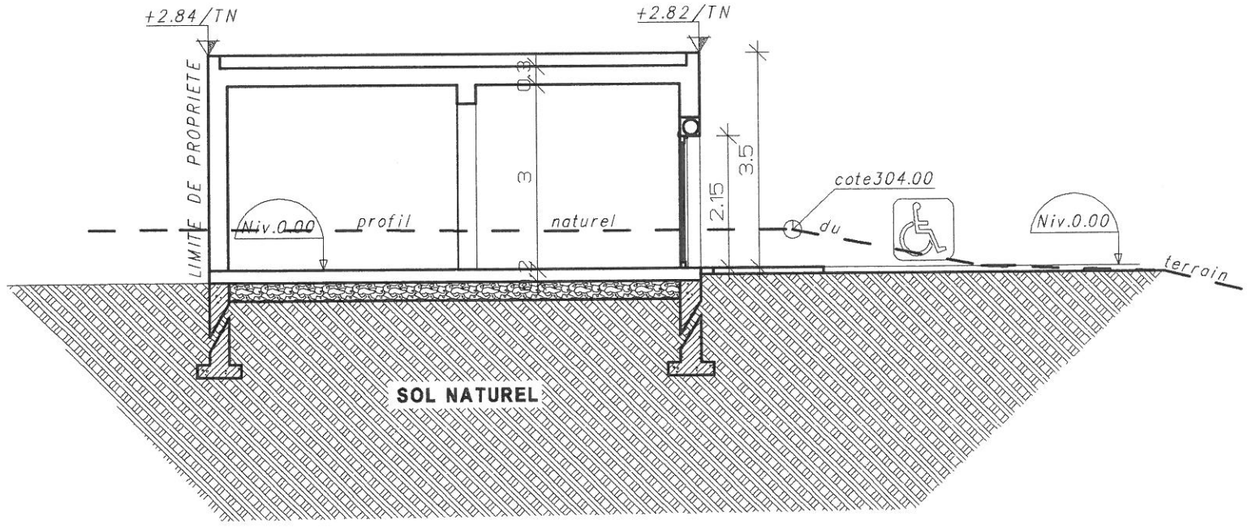

COUPE AA

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 3
Echelle 1/100ème	VUE EN PLAN & COUPE SALLE DE GYM		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

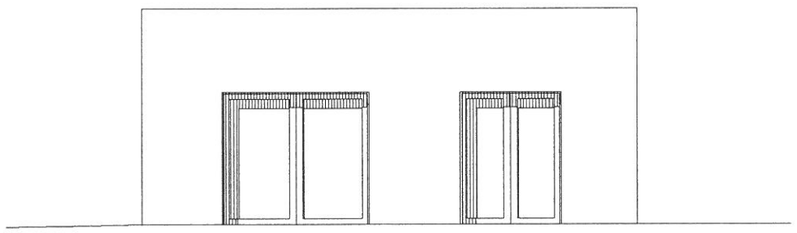

FACADE OUEST

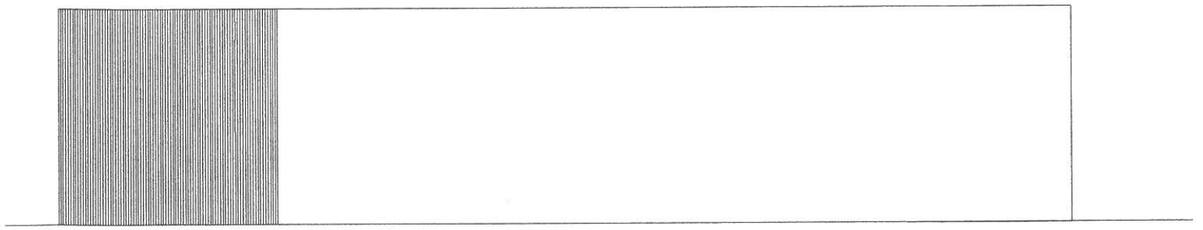

FACADE NORD

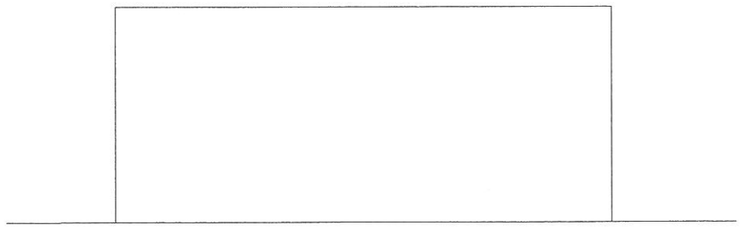

FACADE EST

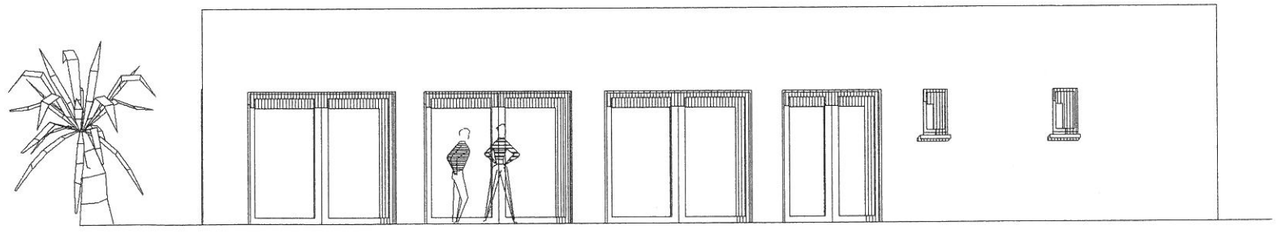

FACADE SUD

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 5
Echelle 1/100ème	FACADES SALLE DE GYMNASTIQUE		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

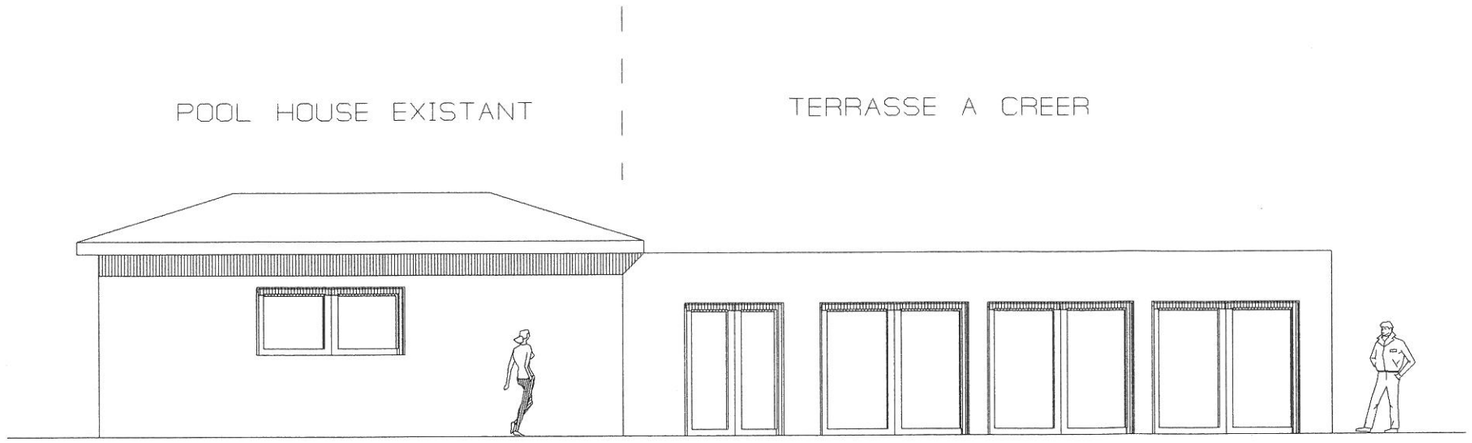

ELEVATION SUD

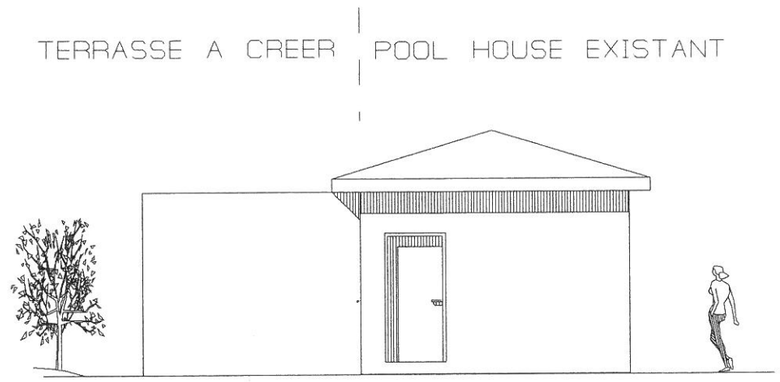

ELEVATION OUEST

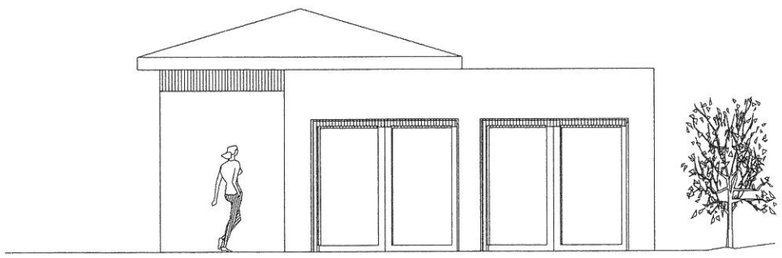

ELEVATION EST

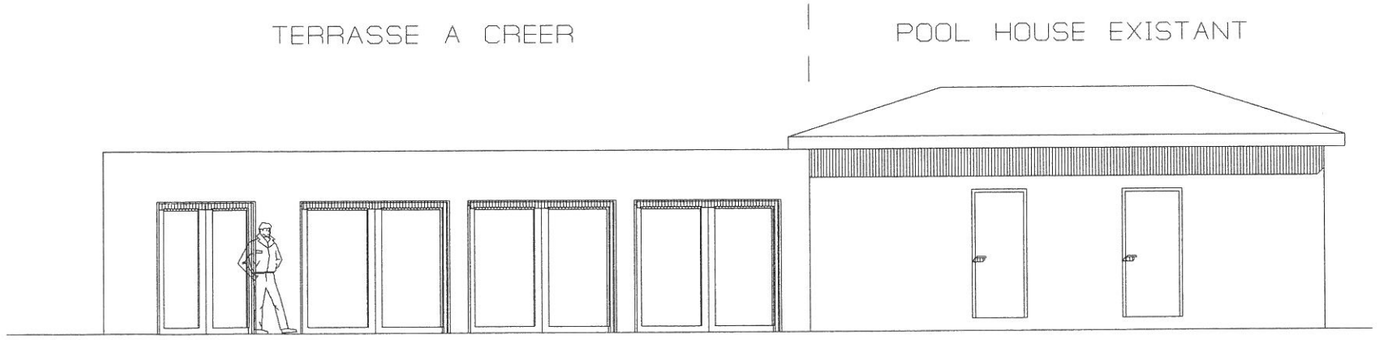

ELEVATION NORD

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			**PC 5**
Echelle 1/100ème	**FACADES TERRASSE COUVERTE**		**Dossier DPC**
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO		**Le Maître d'ouvrage**	**OCTOBRE 2013**
		L'Architecte	

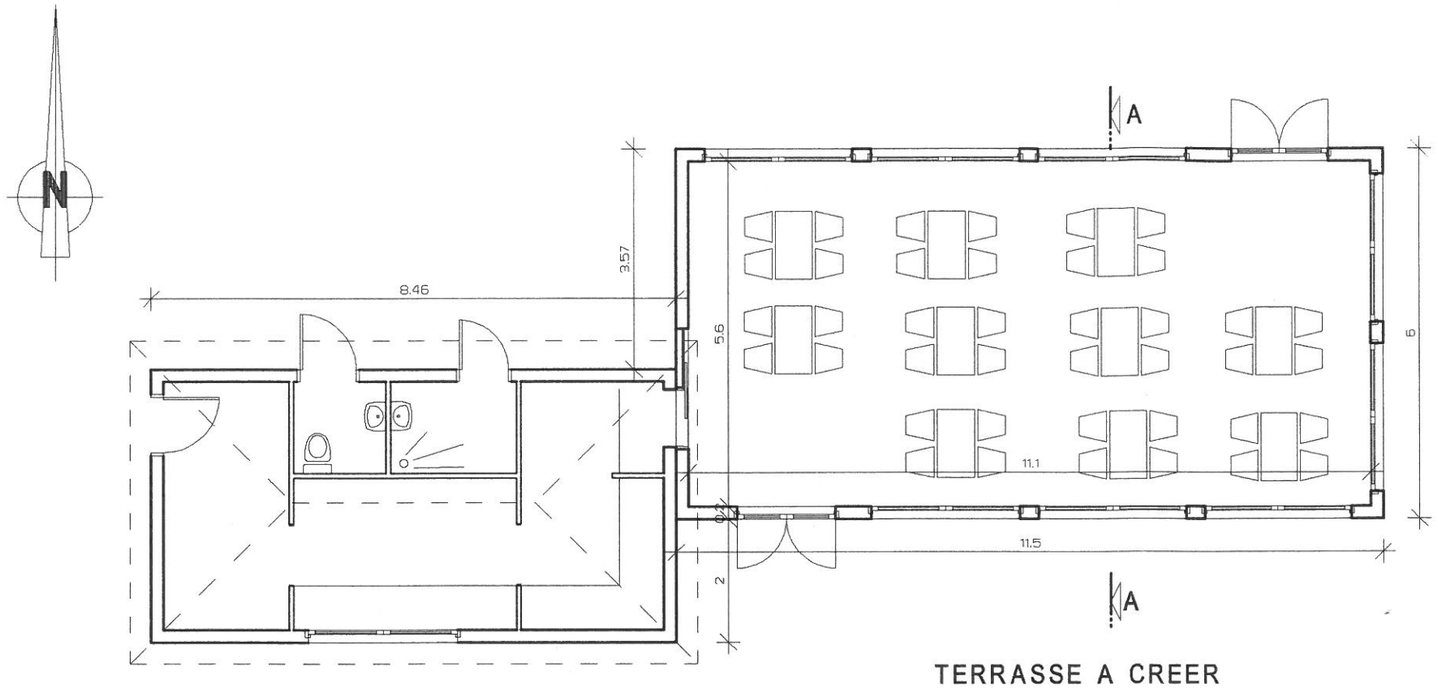

POOL HOUSE EXISTANT

TERRASSE A CREER

VUE EN PLAN

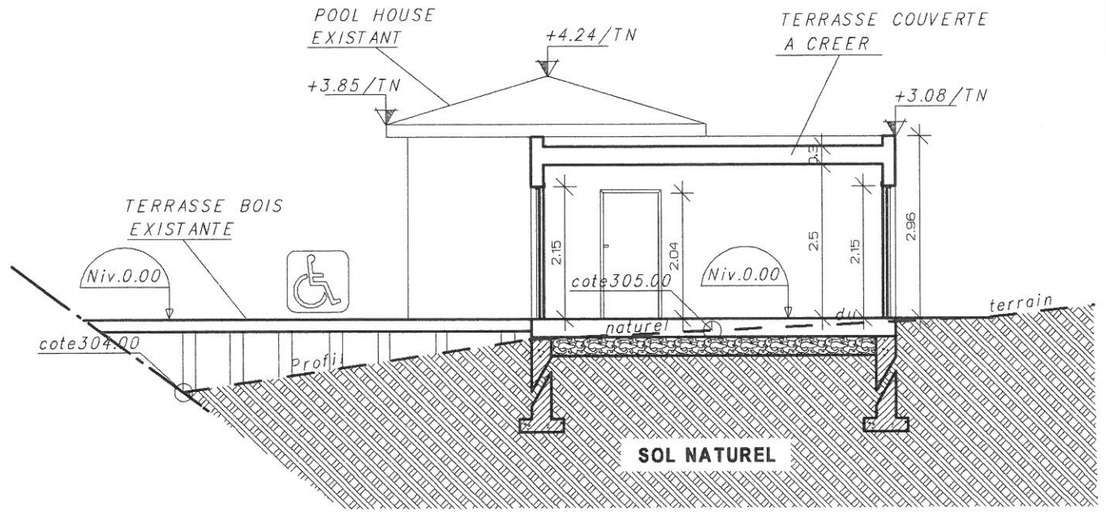

COUPE AA

Ces plans de permis de construire ne peuvent se substituer aux plans d'éxécutions des entreprises

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 3
Echelle 1/100ème	VUE EN PLAN & COUPE TERRASSE COUVERTE		Dossier DPC
Maître d'ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

SITE IMPLANTATION TERRASSE COUVERTE

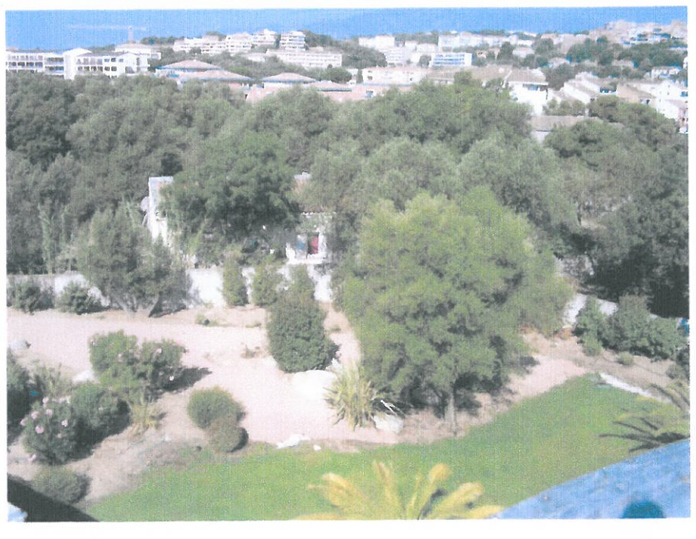

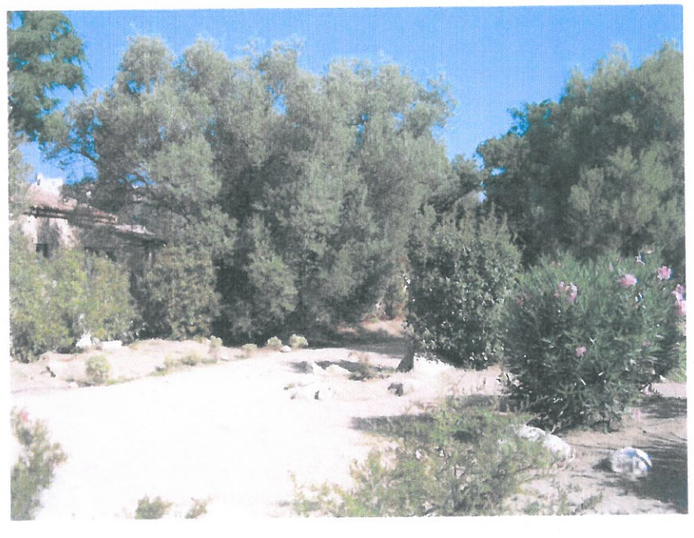

SITE IMPLANTATION SALLE DE GYM

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			PC 7 PC 8
PHOTOGRAPHIES DU SITE D'IMPLANTATION			Dossier DPC
Maître d'Ouvrage : S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	OCTOBRE 2013

INSERTION TERRASSE COUVERTE

INSERTION SALLE DE GYM

COMMUNE DE PORTO VECCHIO 20137			**PC 6**
	INSERTION DANS LE SITE		**Dossier DPC**
Maître d'Ouvrage: S.A.R.L. COSTA SALINA QUAI PASCAL PAOLI 20137 PORTO VECCHIO	Le Maître d'ouvrage	L'Architecte	**OCTOBRE 2013**